



**COMMUNIQUÉS  
DE PRESSE**



*Communiqués de presse - archives nationales 2005*

## **6 nouveaux logements sociaux et communautaires à Saint-François-d'Assise**

**SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE, Québec, 24 octobre 2005** – Les familles à revenu faible ou modeste de la région de Saint-François-d'Assise ont maintenant plus d'options en matière de logement abordable grâce à la transformation d'une ancienne école en six logements sociaux et communautaires. La Villa Saint-François est située sur la rue de l'École, à Saint-François-d'Assise.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui l'honorable Jean-C. Lapierre, ministre des Transports et ministre responsable pour le Québec, au nom de l'honorable Joe Fontana, ministre du Travail et du Logement, madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, et monsieur Ghislain Michaud, maire de Saint-François-d'Assise. Outre madame Normandeau et monsieur Michaud, monsieur Roland Belzile, président du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-d'Assise, était présent à la cérémonie d'inauguration.

Le recyclage de cette ancienne école en immeuble d'habitation, appelé la Villa Saint-François, a nécessité des investissements de plus de plus de 553 000 \$. Ce projet a été réalisé grâce à la participation de partenaires publics, communautaires et privés. Les contributions financières pour la réalisation de ce projet, totalisant une somme de 504 113 \$ ont été versées en vertu de l'entente concernant le logement abordable. Elles sont assumées dans une proportion de 50 % par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et de 50 % par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le milieu dont la municipalité de Saint-François-d'Assise, qui a contribué pour une somme de 152 345 \$. Les autres coûts sont assumés par l'Office municipal d'habitation de Saint-François-d'Assise, notamment au moyen d'un prêt hypothécaire garanti par la SHQ.

Trois des six ménages habitant ces nouveaux logements peuvent bénéficier du programme Supplément au loyer, une aide financière destinée aux personnes à faible revenu qui, sans ce soutien supplémentaire, devraient déboursier plus de 25 % de leur revenu pour se loger.

« Un logement adéquat est un des éléments propices à une plus grande autonomie et à une meilleure qualité de vie », a déclaré monsieur Lapierre. « Grâce à la flexibilité qui caractérise l'Entente concernant le logement abordable, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont pu collaborer avec la municipalité et les membres de la collectivité pour réaliser cet ensemble et offrir un chez-soi de qualité ainsi qu'un milieu de vie sain et abordable. »

« La réalisation des nouvelles unités de logement constitue un geste concret posé par la communauté dans sa volonté de permettre à des familles à faible revenu de bénéficier de logements adéquats. Qui plus est, la conversion de cette école en un immeuble à logements est un brillant exemple de partenariat fructueux entre les gouvernements, la municipalité et le milieu communautaire », a déclaré, pour sa part, la ministre Normandeau.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative du gouvernement du Québec en vue de réaliser 18 600 logements sociaux, communautaires et privés destinés à des ménages à revenu faible, modeste ou moyen. Cette initiative prend notamment appui sur les fonds fédéraux rendus disponibles en vertu d'une entente concernant le

## Nouvelles hypothécaires - 6 nouveaux logements sociaux et communautaires à ...

logement abordable.

Rappelons qu'une entente concernant le logement abordable a été conclue entre la SCHL et la SHQ en 2001. Elle prévoit une contribution totale de 323,3 millions de dollars afin d'augmenter la disponibilité de logements abordables au Québec, soit 161,65 millions de dollars de la part du gouvernement fédéral, 104 millions de dollars du gouvernement du Québec et 57 millions de dollars de la part des municipalités qui participent au programme.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Hélène Bégin  
Conseillère en communication  
Société d'habitation du Québec  
(418) 644-5762

Jonathan Trudeau  
Attaché de presse de la ministre des Affaires municipales et des Régions  
(418) 691-2050  
(514) 873-2622

Paul Sauvé  
Communication et Marketing Société canadienne d'hypothèques et de logement  
(514) 283-5110